

GARANTIE LIMITÉE DU STRATIFIÉ ARBORITE®**CE QUI EST COUVERT :**

Les feuilles de stratifié Arborite®

Arborite, division de Wilsonart Canada ULC, garantit à l'acheteur d'origine que, pour une période d'un (1) an après la date d'achat (la « période de garantie »), sous réserve de conditions normales d'usage et de service, les feuilles de stratifié Arborite® sont exemptes de tout défaut de fabrication et sont conformes aux spécifications énumérées ci-après. Cette garantie ne s'applique qu'à une feuille de stratifié Arborite qui a été installée dans une application à l'intérieur et qui est toujours installée à cet endroit (le « produit garanti »), elle n'est accordée qu'à l'acheteur d'origine et seul celui-ci peut la faire appliquer. **CETTE GARANTIE N'EST PAS TRANSFÉRABLE.** Cette garantie est expressément subordonnée à la soumission d'une preuve de la date d'achat.

CE QUI EST EXCLU :

Cette garantie ne s'applique pas aux dommages causés par une des situations suivantes :

1. Accidents, abus ou usage non conforme;
2. Exposition à des températures excessives;
3. Fabrication ou installation non conforme; ou
4. Entretien ou réparation non conforme.

CE QUE FERA ARBORITE SI VOTRE RÉCLAMATION EST COUVERTE PAR CETTE GARANTIE

Arborite fournira, sans frais et avec la livraison prépayée, une feuille de stratifié Arborite® pour remplacer le produit garanti. Arborite ne paiera pas pour le retrait du produit garanti ou la fabrication ou l'installation du stratifié de remplacement ou pour tout autre coût. Aucun remplacement en vertu de la garantie ne prolongera la période de garantie.

Tout remplacement se limite aux couleurs et aux styles de feuilles de stratifié Arborite® disponibles au moment du remplacement. Il se peut qu'il ne soit pas possible d'obtenir une correspondance de couleur exacte. Si la couleur ou le style original n'est plus disponible, Arborite a le droit de substituer une autre feuille de stratifié Arborite de valeur égale ou supérieure à celle du produit garanti.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Pour faire une réclamation au titre de cette garantie, vous devez communiquer avec Arborite, division de Wilsonart Canada ULC à l'adresse indiquée ci-dessous avant la fin de la période de garantie. Vous devez fournir une preuve de la date d'achat, des photos du produit garanti ainsi qu'un accès pour une inspection par un représentant Arborite aux fins de l'évaluation de la garantie, et Arborite vous communiquera par la suite sa détermination quant à l'admissibilité de votre réclamation.

Arborite, Division de Wilsonart Canada ULC

385 Lafleur, LaSalle, Québec
Canada, H8R 3H7
Sans frais : 1 800 996-0366

CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUERA LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR ET LA SEULE RESPONSABILITÉ D'ARBORITE.

LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE VERBALE OU ÉCRITE. TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUI POURRAIT ÊTRE PRÉVUE PAR LA LOI, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE LA QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE À UNE FIN PARTICULIÈRE, SONT LIMITÉES À LA DURÉE ÉTABLIE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE ÉCRITE.

GARANTIE LIMITÉE DU STRATIFIÉ ARBORITE®

EN AUCUN CAS ET EN VERTU D'AUCUNE BASE JURIDIQUE ARBORITE N'AURA UNE OBLIGATION ENVERS L'ACHETEUR OU TOUTE AUTRE PERSONNE POUR DES DOMMAGES PARTICULIERS, DIRECTS OU INDIRECTS DE TOUTE NATURE, Y COMPRIS, NOTAMMENT, DES DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ OU LA PERTE D'UTILISATION DE CETTE PROPRIÉTÉ, DES DOMMAGES DÉCOULANT DE LA PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS OU TOUT AUTRE DOMMAGE RÉSULTANT DE L'ACHAT. LA RESPONSABILITÉ D'ARBORITE NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT ARBORITE®.

Certaines provinces ou certains états n'autorisent pas la limitation de la durée d'une garantie implicite ou l'exclusion ou la limitation des dommages directs ou indirects, et il est donc possible que les limitations ou exclusions susmentionnées ne s'appliquent pas à vous.

La présente garantie vous confère des droits juridiques précis, et il est possible que vous ayez également d'autres droits qui varient d'une province à l'autre ou d'un état à l'autre.

Aucun agent, revendeur, employé ou représentant d'Arborite de même qu'aucun installateur, fabricant ou autre personne n'est autorisé à apporter des modifications à la présente garantie.

L'invalidité de toute clause de la garantie limitée, dans son ensemble ou en partie, n'affectera ni n'invalidera aucune autre clause de la garantie limitée.

Pour obtenir de l'aide ou pour toute question, veuillez communiquer avec Arborite à l'adresse ou au numéro de téléphone ci-dessus, ou par courriel à l'adresse www.arborite.com.